



PLUS QUE JAMAIS NOUS AVONS BESOIN DE L'HÔPITAL ROBERT PICQUÉ !

Depuis le début de mon mandat je me bats avec les associations et les citoyens pour le maintien de l'hôpital Robert Picqué et de toutes ses compétences et spécialités médicales.

Depuis plusieurs années nous alertons les pouvoirs publics et les élus locaux et tentons d'informer au mieux nos concitoyens sur les dangers que représentent le projet BAHIA et la fermeture de l'hôpital Robert Picqué.

Au niveau sanitaire, on le sait, ce projet acte la fermeture de plusieurs dizaines de lits mais aussi la disparition de plusieurs spécialités médicales indispensables et stratégiques qui étaient opérées sur le site de Robert Picqué et ne seront pas reprises dans le projet BAHIA.

C'est le cas notamment de la structure pour les urgences Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques (NRBC), indispensable pour faire face à des catastrophes sanitaires. Le projet BAHIA acte également la disparition de l'héliport, pourtant indispensable pour faire face en cas de catastrophe.

Or en pleine pandémie de Covid-19 l'hôpital Robert Picqué a joué un rôle majeur pour accueillir et soigner des dizaines de patients et a participé à soulager les hôpitaux arrivés à saturation.

Cette structure est en effet particulièrement adaptée en cas de crise sanitaire majeure. Elle possède toutes les habilitations pour faire face à une épidémie de grande ampleur et a toute la place pour accueillir dans de bonnes conditions les patients dans une telle situation. Dans ce domaine son expertise est reconnue

depuis des années et pourtant on s'apprête à le fermer sans aucune solution alternative en cas de catastrophe nucléaire, chimique ou bactériologique. Le projet BAHIA est irresponsable sur le plan sanitaire et à l'aune de la crise que nous avons traversé, on peut mesurer la catastrophe que serait pour les patients et les soignants de notre territoire la fermeture dans un futur proche de l'hôpital Robert Picqué.

En février dernier j'ai de nouveau alerté le 1er ministre à ce sujet et présenté un projet "Robert Picqué 2022" qui permet le maintien de l'hôpital Robert Picqué et de toutes ses compétences et spécialités médicales, plus que jamais indispensables sur notre territoire. Cette alternative permet non seulement d'assurer une offre de soin à la hauteur des enjeux mais également d'économiser plusieurs dizaines de millions d'euros d'argent public. Ce contre projet est bien sûr à votre disposition à mon local parlementaire.

Comment le Gouvernement et l'Agence Régionale de Santé peuvent envisager la fermeture d'un hôpital militaire plus que jamais indispensable dans cette période ? Je n'ai pas été élu député pour les laisser privilégier les questions budgétaires et les intérêts particuliers face à notre santé ! Je suis plus que jamais mobilisé sur ce dossier et je vous invite à suivre via mon site internet, mes réseaux sociaux ou ce journal de mandat toute l'actualité et les actions mises en œuvre pour le maintien de l'hôpital Robert Picqué sur notre territoire !

PROJET POUR UN HÔPITAL PUBLIC DE PROXIMITÉ

ROBERT PICQUÉ 2022



Alternative au projet BAHIA 2020 pour la sauvegarde de l'hôpital Robert Picqué

Présentée par Loïc Prud'homme député de la 3ème circonscription de la Gironde



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



L'ACTUALITÉ DU DÉPUTÉ LOÏC PRUD'HOMME

N°6 | PRINTEMPS 2020

Bordeaux Sud - Bègles Talence - Villenave d'Ornon



SAV SERVICE APRÈS VOTE



L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, RÉVÉLATRICE DE LA FAILLITE DU SYSTÈME

Souvent les circonstances les plus tragiques agissent en révélateurs de la vraie nature des choses : dans notre situation l'épidémie de Covid-19 aura rendu limpide l'action du gouvernement et son mode de pensée, la cupidité.

Cette soif de « concurrence libre et non faussée », cet appétit guidé par « la main invisible du marché » a démontré de façon criante son inefficacité ce mois de mars sur le tarmac d'un aéroport chinois : une commande de masques à destination de la France rachetée sur la piste par les américains, 3 fois le prix ... et nous avons manqué de masques encore un peu plus.

Parlant aussi, quand au début de la crise le prix du gel hydro-alcoolique s'est envolé, obligeant le ministre de l'économie à réglementer son prix en urgence. La « loi du marché » ne fonctionnait donc plus ? Le même ministre de la concurrence libre et non faussée déplorant soudain une dépendance dangereuse aux productions étrangères, notamment les médicaments dont la grande majorité est produite en Chine !

Tout arrive. J'ai alors bon espoir que les mêmes schémas idéologiques cupides, à l'œuvre au ministère des armées comme au ministère de la santé jusqu'alors, qui ont prévalu à la décision



de fermer le site de l'hôpital Robert Picqué, soient révisés au regard de l'actualité. Si les « décideurs » politiques locaux pouvaient avoir un éclair de lucidité et surtout le sens de l'intérêt général cela serait au moins un acquis positif de cette crise sanitaire majeure. Je ne renonce pas à remporter cette bataille. J'ai écrit au premier ministre afin qu'un arbitrage soit rendu après une vraie étude des alternatives pour le maintien de ce site hospitalier qui a une utilité majeure dans notre dispositif sanitaire local, régional et même national.

Cette crise est révélatrice aussi de l'impérieuse nécessité de relocaliser nos productions et pas seulement celles de

masques et de médicaments. Il en va de même pour notre alimentation dont on a vu que la production est trop dépendante d'autres pays pour nous assurer une autonomie alimentaire que ce soit pour l'importation des produits nécessaires à l'industrie agro-alimentaire (matières premières, engrais, phyto) ou pour la main d'œuvre étrangère (mal payée et mal protégée).

Ce grand déménagement du monde à l'œuvre dans l'agriculture est à l'image du commerce mondial devenu fou, qui organise la production débridée de produits superflus qui traversent plusieurs fois la planète. Charge aux publicitaires de nous faire croire qu'ils sont utiles, voire indispensables. ➤



DES MOYENS POUR L'ÉCOLE

J'ai écrit il y a déjà plusieurs semaines à la Rectrice d'académie afin de lui faire part des alertes lancées par les enseignants et parents d'élèves de la circonscription.

En effet alors que le Gouvernement se targue d'avoir réouvert les écoles pour éviter les inégalités entre les élèves il se révèle incapable de donner de réels moyens à l'école. À Villenave-d'Ornon le réseau d'aide spécialisé aux élèves en

difficulté (RASED) ne peut faire correctement son travail de suivi car il manque deux professeurs depuis des années ! Cette vacance a bien sûr des conséquences sur les conditions de travail des enseignants et des élèves et participe à creuser toujours plus les inégalités. Monsieur Blanquer doit comprendre que l'école de la République n'a pas besoin de ses réformes mais de moyens au service de l'intérêt général

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU DÉPUTÉ FRANCE INSOUMISE

281 route de Toulouse, Villenave-d'Ornon

contact@loicprudhomme.fr loicprudhomme.fr

@PrudhommeLoic

Loïc Prud'homme

L'AGENDA Toujours accessible, retrouvez-moi près de chez vous

À VILLENAVE-D'ORNON

- 6 Juin 10h à 12h devant la boulangerie du vieux Bourg
- 4 Juill. 14h à 16h à la permanence sans rendez-vous
- 28 Août 17h à 19h à l'arrêt de tram Pyrénées
- 4 Sept. 17h à 19h quartier du Bocage (devant le Casino)
- 5 Sept. 10h à 12h à Sarcignan
- 6 Sept. 10h à 12h devant le Lidl de Chambéry

À BÈGLES

- 13 Juin 14h à 16h devant le Auchan route de Toulouse
- 4 Juill. 10h à 12h sur le marché du 14 juillet
- 12 Sept. 10h à 12h à l'arrêt de Tram Terre Neuve
- 9 Sept. 10h à 12h sur le marché cours Victor Hugo

À TALENCE

- 20 Juin 10h à 12h à la sortie du Leclerc (rue Pacaris)
- 5 Juill. 10h à 12h sur le marché de Thouars
- 29 Août 10h à 12h à Thouars (à côté du Kebab "Le Gambetta")
- 2 Sept. 10h à 12h sur le marché à Forum

À BORDEAUX

- 27 Juin 10h à 12h à Nansouty
- 11 Sept. 15h30 à 17h30 place Ferdinand Buisson
- 13 Sept. 10h à 12h sur le marché des Capucins

C'est une aberration écologique, avec la complicité d'un gouvernement qui déverse des milliards d'euros en ce moment pour sauver les industries les plus polluantes, sans contrepartie ni exigence de changement de leurs pratiques anti-écologiques et anti-sociales. Car le coronavirus révèle aussi la faillite écologique des gouvernements successifs, et celui-ci particulièrement. La question de l'autonomie alimentaire comme de l'indépendance industrielle

pose de façon incontournable la nécessité de relocaliser massivement nos productions. Cela signifie en finir avec les mesures de dumping social et environnemental en Europe et dans le monde, en finir avec les traités commerciaux de libre échanges qui ne font que des perdants à chaque bout de la planète. Seules les multinationales y trouvent leurs profits. Nous y perdons notre indépendance industrielle, notre autonomie alimentaire, notre agriculture paysanne auto-

nome et résiliente, nous y laissons notre environnement et notre santé.

Il y a urgence à sortir du superflu pour revenir à l'essentiel : ralentissons, relocalisons et réorientons notre économie. Pour l'intérêt général, pour notre bonheur à tous.



À L'ASSEMBLÉE

FÉVRIER 2020

LA BATAILLE DES RETRAITES À L'ASSEMBLÉE EN QUELQUES CHIFFRES



**117 HEURES
46 MINUTES**

NOMBRE D'HEURES DE DÉBAT ASSURÉES PAR LES DÉPUTÉS INSOUIMIS



21147

NOMBRE D'AMENDEMENTS DÉPOSÉS PAR LA FRANCE INSOUIMISE



LA RÉPUBLIQUE En Marche !

359000 €

MONTANT DES 13836 ACTIONS AXA DÉTENUES PAR LE DÉPUTÉ LREM J. MAIRE, RAPPORTEUR DE LA LOI !

49.3

DÉGAINÉ SOURNOISEMENT PAR LE 1^{ER} MINISTRE LORS DU CONSEIL DES MINISTRE DU 29/02/20 DÉDIÉ AU COVID-19

30%

BAISSE MOYENNE DES PENSIONS À L'ISSUE DE LA RÉFORME

NOMBRE DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DE JP DELEVOYE, "MINISTRE DES RETRAITES"

13

NOMBRE DE TROUS DANS LE TEXTE RENVOYANT À DES ORDONNANCES DU GOUVERNEMENT

29



UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LA LANGUE DES SIGNES (LSF)



ADOPTÉ

Disposition LSF

Article 106 - Loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique

"À titre expérimental, pour une durée maximale de trois ans à compter de la publication de la présente loi, les collectivités territoriales de plus de 10000 habitants proposent à un agent au moins par collectivité concernée, au titre des formations de perfectionnement, une formation à la langue des signes française. Les modalités d'application du présent article sont fixées par décret."

#ChangerLaVieDesGens



Depuis l'hiver dernier je suis aux côtés des Sourds et de leur fédération, la FNSF, pour que la langue des signes française (LSF) soit enfin considérée et reconnue dans notre pays.

Aux côtés des Sourds en colère et de la FNSF j'ai donc rédigé une proposition de loi afin qu'un premier pas soit fait : que les mairies soient en capacité d'accueillir dans leur langue les citoyens qui s'expriment en LSF. J'ai donc déposé cette proposition à l'occasion de la journée mondiale des Sourds, le 28 septembre 2019. Vous pouvez retrouver ce texte sur le site de l'Assemblée nationale et la vidéo explicative interprétée en langue des signes sur ma chaîne youtube.

Ce texte n'ayant aucune chance d'être étudié par la majorité parlementaire, j'ai donc proposé un amendement «LSF» lors de l'étude du projet de loi du

gouvernement « engagement et proximité des élus ». Reprenant partiellement ma proposition de loi cette disposition a été votée le jeudi 19 décembre 2019.

Cette mesure prévoit de définir un seuil de 10 000 habitants au-delà duquel les mairies seront dans l'obligation d'avoir des agents formés à la LSF pour recevoir les usagers et traiter leurs demandes, pour une prise en charge complète des administrés s'exprimant en LSF. L'adoption de cet amendement est un véritable pas en avant pour l'inclusion des personnes sourdes et leur accès aux services publics.

C'est donc avec une grande fierté et une grande responsabilité que je vais, avec le cabinet du ministre S. Lecornu (ministre chargé des Collectivités territoriales), contribuer à l'écriture du futur décret d'application.



DÉFENDRE NOTRE SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La crise que nous traversons révèle l'urgence de réduire l'impact de nos activités humaines sur l'environnement mais aussi directement sur notre santé. A l'Assemblée nationale comme sur le terrain je continue de défendre cette urgence mais le Gouvernement a la mémoire bien courte et pour lui l'urgence est surtout de continuer à faire comme avant.

À l'Assemblée nationale, nous avons grâce à un collectif inédit composé de chercheurs de renom, d'associations environnementales et de députés tiré la sonnette d'alarme sur la présence massive de pesticides de type SDHI dans notre alimentation. Massivement utilisés en agriculture conventionnelle ces pesticides sont particulièrement dangereux pour la biodiversité et seraient responsables du développement de certains cancers chez l'Homme. J'ai alerté à plusieurs reprises le Gouvernement pour qu'il prenne au sérieux les études scientifiques sur le sujet et interdise l'autorisation de mise sur le marché des pesticides SDHI au nom du principe de précaution et des risques encourus par toute la population. Mais celui-ci continue de faire primer les intérêts des fabricants de pesticides de synthèse sur notre santé.

Sur la métropole bordelaise nous sommes particulièrement concernés par ce sujet de par l'activité viticole qui nous entoure et cela ne concerne pas seulement le vin ou les produits alimentaires que nous consommons. En effet, les dernières études révèlent que l'air que nous respirons à Bordeaux contient plusieurs dizaines de molécules de pesticides dont 80% sont classées Cancérogène Mutagène

Reprotoxique ou perturbateur endocrinien. Nous pourrions rapidement retrouver un air sain dans nos villes et nos campagnes en interdisant l'épandage de ces molécules les plus dangereuses et en soutenant le passage à une agriculture biologique respectueuse de l'environnement et de notre santé.

Pour réduire la pollution de l'air, qui peut aggraver la propagation et l'impact d'une épidémie, nous savons aussi qu'il est urgent de sortir du tout-voiture et de proposer des solutions alternatives telles que le développement des transports en commun gratuits, les aménagements cyclables ou le retour du train. Sur la métropole bordelaise le projet de RER métropolitain répond parfaitement à ces enjeux de transition écologique. Malheureusement dans un courrier que j'ai reçu du secrétaire d'Etat aux Transports, celui-ci se vante encore de donner 6 fois plus de moyen à l'élargissement de la Rocade plutôt qu'au développement de ce RER ! Encore une fois leur politique nous envoie droit dans le mur du réchauffement climatique.

À l'Assemblée nationale je me suis également positionné contre le déploiement de la 5G, déjà expérimentée sur notre métropole. Alors que des antennes apparaissent sur nos aribus et nos toits d'immeuble j'ai alerté le ministre en charge de la transition écologique car nous servons dans cette affaire de cobayes pour des tests grandeur nature alors que plusieurs études scientifiques pointent le danger des ondes sur la santé humaine. Surtout, le déploiement de la 5G appelle des questions d'ordre démocratique : qui a demandé la 5G ? Au cours de mes

échanges dans la rue ou de mes rencontres à la permanence je n'ai jamais rencontré de citoyen impatient du déploiement de cette nouvelle technologie mais au contraire des riverains de futures antennes inquiets de l'impact sur leur santé.

Une fois encore au nom de principe de précaution j'ai demandé un moratoire sur l'installation des antennes et l'attribution des fréquences aux opérateurs téléphoniques.



COVID-19 : GRATUITÉ POUR LES MASQUES DE PROTECTION !

Nous avons rédigé et proposé avec le groupe parlementaire LFI un plan de déconfinement le 27 avril dernier, prévoyant un plan de tests massif (+ de 5 millions de tests), des solutions "d'isolement" pour les malades et des mesures de protection pour les soignants et la population. En complément j'ai déposé avec mes collègues une proposition de loi pour que les masques soient accessibles gratuitement pour l'ensemble de la population durant la crise sanitaire.